

6 octobre

Proposition de M. Gendebien relative à l'Enquête sur nos revers

Chambre Des Représentans.

PROPOSITION DE M. ALEXANDRE GENDEBIEN.

Je demande *qu'après avoir ordonné l'enquête*, la chambre décrète la disposition suivante :

Indépendamment des faits et circonstances, que les représentans chargés de faire l'enquête jugeront à propos de constater, ils porteront spécialement leurs investigations sur les faits et articles ci-après spécifiés. Ils feront mention exacte, dans leur rapport, des preuves qu'ils ont recueillies, des démarches qu'ils ont faites pour en obtenir, et des causes qui ont fait obstacle à la découverte de la vérité.

1° Quel était, avant le 30 mars 1831, le nombre de volontaires dont se composaient les corps qui ont été désignés pour former le 12^e régiment de ligne et les 2^e et 3^e régimens de chasseurs à pied.

2° Combien de ces volontaires ont été immatriculés dans ces régimens respectifs.

3° Quelles sont les causes de la réduction du nombre des volontaires, lors de leur incorporation dans ces régimens et depuis.

4° Pourquoi le corps du génie militaire, tel qu'il avait été organisé par le gouvernement provisoire, a-t-il été dissous ?

5° Pourquoi, malgré nos vives instances, n'a-t-il pas été réorganisé et utilisé sur nos frontières et à l'intérieur ?

6° Pour quels motifs n'a-t-il été formé ni camps retranchés, ni redoutes, ni batteries, ni fortifications, sur aucun point de la ligne, tant dans les Flandres, que dans les provinces du Limbourg et d'Anvers, malgré nos fréquentes réclamations et avertissemens, tant dans les séances publiques que dans les séances secrètes du Congrès ?

7° L'établissement de tous ces moyens de défense n'eut-il pas arrêté ou tout au moins retardé la marche de l'ennemi assez long-temps pour opérer la réunion de l'armée, la formation d'une armée de réserve et donner le temps à nos alliés d'entrer en ligne avec nos braves soldats ?

8° Pourquoi, malgré nos fréquentes réclamations, l'armée n'a-t-elle pas été exercée et réunie avant le mois d'août.

9° Pourquoi la garde civique, le premier ban surtout, n'a-t-elle pas été organisée, armée, exercée et mobilisée, dès le 13 avril, ainsi que le ministère en avait pris l'engagement et en avait fait la promesse au Congrès ?

10° Pourquoi n'était-elle pas même organisée au moment de la reprise des hostilités ?

11° Pourquoi ne lui a-t-on pas fourni des pièces d'artillerie, dont nos arsenaux sont si bien fournis.

12° Quand et pourquoi les gardes civiques de Mons, Charleroy et Namur ont-elles reçu et conservé quelques pièces d'artillerie, dont elles ont fait un si glorieux usage à Louvain.

13° Pourquoi en a-t-on refusé spécialement à la garde civique de Gand qui était à une demi-marche de l'ennemi.

14° Pourquoi a-t-on voulu enlever, aux braves pompiers de Gand, les canons avec lesquels ils ont si vaillamment repoussé

l'attaque de Grégoire et sauvé la patrie le 2 février 1831 ?

15° Pourquoi ne leur a-t-on pas , au contraire, fourni une batterie complète qui aurait suffi , à elle seule , pour défendre le Capitalen-Dam.

16° Pourquoi le Capitalen-Dam n'a-t-il été défendu que par 50 hommes , sans artillerie , ni retranchemens ?

17° Est-il vrai que chacun d'eux n'avait que trois cartouches à tirer.

18° Pourquoi n'a-t-on pas fortifié ce point et plusieurs autres , ainsi qu'on l'avait demandé si souvent au ministère , en séances publiques et secrètes du Congrès ?

19° Est-il vrai que le bataillon de chasseurs Liégeois , à Calloo , manquait de cartouches et d'ordres et de vivres ? Pourquoi.

20° Est-il vrai que les munitions manquaient en général à tous les combattans , dans les Flandres , et que , dans certaines localités , on n'a distribué aux gardes civiques qu'une cartouche par homme ? Pourquoi.

21° Est-il vrai que le général de Wautier a refusé de délivrer des cartouches , armes et munitions ? Et pourquoi.

22° Où étaient et que faisaient pendant les hostilités les généraux de Wautier et Le Mahieu ?

23° Quelles sont les causes des inondations et des désastres de nos poldres , des pillages , des meurtres et des incendies qui ont affligé la patrie , désolé et ruiné ces belles contrées ?

24° Quels travaux de défense avait-on faits et aurait-on dû faire , pour protéger nos malheureux compatriotes des poldres et arrêter l'ennemi ?

25° Pourquoi n'a-t-on pris aucune mesure pour défendre notre pays , et attaquer l'ennemi avec succès dans ces contrées ?

26° Pourquoi le ministère n'a-t-il tenu aucun compte de nos interpellations et de nos avis à cet égard ? Pourquoi n'a-t-il pas armé les forts et fait tous les travaux nécessaires à la défense de cette frontière ?

27° Est-il vrai que les Hollandais ont remonté l'Escaut et le Rupel jusqu'au-dessus de Boom ; qu'ils y ont capturé plusieurs bâtimens marchands et les bâtimens de guerre appartenant à l'État.

28° Pourquoi n'a-t-on pas élevé les batteries et fait sur les rives de ces fleuves les travaux de défense qui ont été indiqués et demandés si souvent au sein du Congrès.

29° Quels étaient les motifs de sécurité du ministère sur la non reprise des hostilités de la part d'un ennemi qui n'a cessé de nous considérer et de nous traiter comme des rebelles , et dont le ministère lui-même a proclamé la *déloyauté*.

30° Quels sont les motifs des assurances données au Congrès et à la nation , par le ministère , que l'adoption des dix-huit articles écartait toutes les chances de guerre pour nous et sauverait l'héroïque Pologne.

31° Sur quels fondemens reposaient leur conviction et leur affirmation à cet égard ?

32° Quelles assurances ont-ils reçues à ce sujet et de la part de quelles puissances ?

33° L'apparente conviction des ministres ou de quelques-uns d'eux , les assurances données au Congrès ou à une fraction du Congrès , n'ont-elles pas été la cause d'une sécurité trompeuse autant qu'imprudente ?

34° N'ont-elles pas été la cause principale de la négligence et de l'incurie qui ont présidé aux préparatifs d'une guerre sinon offensive , au moins défensive ?

35° Le ministère connaissait-il les forces de l'armée ennemie , savait-il qu'elle avait recruté beaucoup d'étrangers ?

36° S'il l'ignorait, quelle en est la cause et son excuse ; s'il le savait , pourquoi l'a-t-il laissé ignorer au Congrès et à la nation , à nos alliés et amis.

37° Pourquoi s'est-il laissé aller et a-t-il entraîné la nation dans une fausse sécurité à cet égard ?

38° Pourquoi ne s'est-il pas mis en mesure de renforcer notre armée et de la porter à un nombre proportionné avec celui de l'ennemi.

39° Lorsque le roi de Hollande et ses fils ont passé la revue de leur armée , ils lui ont adressé des discours et des proclamations , le ministère pouvait-il les ignorer ?

40° Ces discours et proclamations n'étaient-ils pas une véritable déclaration de guerre à la Belgique , et un avertissement non équivoque d'une prochaine reprise des hostilités , déjà annoncée depuis plusieurs semaines par les journaux hollandais écrits sous l'influence du gouvernement de Guillaume ?

41° Pourquoi le ministère n'en a-t-il tenu aucun compte.

42° Pourquoi et comment n'a-t-il pas dès-lors compris notre position et les dangers de la patrie , comment n'a-t-il pas senti dès-lors la nécessité de mettre un terme à son sommeil létargique , à un rêve funeste autant que trompeur.

43° Pourquoi n'a-t-il pas pris avant et surtout depuis les proclamations du roi Guillaume , toutes les mesures que la prudence la plus ordinaire commandait ?

44° Pourquoi n'a-t-il pas ordonné sur le champ la réunion et la concentration de l'armée ?

45° Pourquoi n'a-t-il pas préparé au moins un plan de défense ?

46° Pourquoi n'a-t-il pas ordonné sur le champ de fortifier une ligne défensive, qu'on avait eu la négligence coupable de négliger , malgré les vives et fréquentes réclamations du Congrès ?

47° Pourquoi le ministère a-t-il laissé entre les corps d'armée de l'Escaut et de la Meuse , un espace de 5 à 6 lieues , défendu seulement par 800 hommes et deux pièces d'artillerie non attelées ?

48° Est-il vrai que le général Nielon qui y commandait , a souvent et toujours en vain , averti le ministère et réclamé des secours.

49° Est-il vrai que le général Daine , de son côté , a souvent aussi , et toujours en vain , averti le ministère de sa position critique , et réclamé des renforts , des munitions et objets d'équipement et d'armements.

50° Pourquoi est-on resté sourd à leurs demandes , et quelles en ont été les conséquences ?

51° Pourquoi après la revue du roi de Hollande , n'a-t-on pas , sur le champ , fait armer et organiser le premier ban de la garde civique ? Est-il vrai que même après la dénonciation de l'armistice , les majors de cette garde n'étaient pas encore nommés ?

52° Pourquoi n'a-t-on pas formé sur le champ une armée de réserve du premier ban et des nombreux volontaires , à Alost ou à Gand , pour les Flandres , et à Bruxelles ou à Louvain pour l'autre corps d'armée active.

53° Pourquoi le ministère n'a-t-il pas pris toutes les mesures propres à assurer des munitions et des subsistances à l'armée.

54° A-t-on pris au moins toutes les mesures indiquées aux articles ci-dessus, du n° 39 à 80, et toutes celles qu'indiquait la prudence la plus ordinaire, immédiatement après la dénonciation de l'armistice ?

55° Pourquoi ne l'a-t-on pas fait ?

56° Quelles sont les causes du manque de vivres qui s'est fait sentir partout, même aux portes de villes populeuses et au sein du pays le plus fertile de l'Europe ?

57° Quelles mesures le ministère avait-il prises pour assurer le service des vivres ?

58° Quels sont les auteurs ou les complices de cette coupable incurie qui n'a pas peu contribué aux malheurs de la dernière campagne ?

59° Le ministère en a-t-il recherché les auteurs ? Ont-ils été punis ou chassés de l'administration ?

60° Est-il vrai que lorsque les bataillons de tirailleurs francs ont été envoyés dans le Luxembourg, on leur a fait faire des étapes de dix lieues, et lorsqu'ils ont été appelés à l'armée de la Meuse, on ne leur a fait faire que des étapes de cinq lieues, malgré leur bonne volonté, leur ardeur pour le combat et leur vif désir d'arriver au plus vite sur le champ de bataille.

61° Quel est le motif de cette lenteur ? Qui a ordonné et réglé leur marche ?

62° Si on avait accéléré leur marche, auraient-ils pu arriver sur le champ de bataille avant ou pendant le combat ?

63° Est-il vrai que le 10^e bataillon de tirailleurs-francs, commandé par le brave major Petihan, a accéléré sa marche, qu'il est arrivé sur le champ de bataille, sans souliers ; et que, malgré la fatigue et ses souffrances, il a attaqué l'ennemi en arrivant, l'a culbuté sur tous les points et s'est couvert de gloire ?

64° Pourquoi ces braves gens manquaient-ils de chaussures ?

65° Pourquoi n'a-t-on pas aussi accéléré la marche des autres bataillons ?

66° Pourquoi, après avoir demandé le secours de la France, le ministère l'a-t-il arrêté dans sa marche si admirablement rapide ?

67° Pendant combien de jours l'a-t-on arrêté à la frontière et même après qu'il l'eut dépassée.

68° Pourquoi, après avoir provoqué et demandé l'entrée d'une troupe étrangère sur le sol de la Belgique, le ministère n'a-t-il pas convoqué le Congrès pour ratifier au moins, conformément au texte et à l'esprit de l'art. 121 de la constitution, cet acte d'un si haut intérêt pour le présent et pour l'avenir ?

69° La réunion du Congrès n'eut-elle pas pu éviter les funestes conséquences des hésitations du ministère et des contre-ordres qu'il a donnés au général commandant nos braves et intrépides alliés ?

70° Si des contre-ordres n'avaient pas été donnés par le ministère, l'armée française ne serait-elle pas arrivée assez à temps, pour couvrir la capitale, sauver la ville de Louvain, éviter les pertes que notre armée a faites les 11 et 12 août, et la capitulation qui l'a fait passer sous les fourches caudines de la légitimité ?

71° Une demande de secours a-t-elle été adressée au gouvernement anglais ? ou lui a-t-on au moins notifié la rupture de l'armistice, par le roi de Hollande.

72° Pourquoi, malgré la garantie de notre neutralité et les assurances qui nous ont été données par notre ministère, que

cette garantie serait assurée par l'Angleterre , cette puissance n'a-t-elle pas concouru , avec l'armée française , pour faire respecter les traités et notre neutralité ?

73° Pourquoi n'a t-elle pas au moins fait une démonstration dans l'Escaut pour arrêter la fureur et la brutalité de nos ennemis et réprimer les actes de barbarie exercés contre un ennemi sans défense et contre toutes les lois de la guerre ?

74° Quelles sont les causes de la sécurité du ministère et de son erreur qui a été aussi funeste à notre pays.

75° Le cabinet anglais a t-il improuvé la conduite déloyale de notre ennemi ?

76° Son impunité n'est-elle pas une preuve de la trop grande confiance du ministère dans la diplomatie en général et en particulier dans la politique anglaise.

77° Cette excessive confiance n'est-elle pas une des causes , si pas la cause principale des malheurs de notre pays.

78° Pourquoi l'armistice d'indéfini qu'il était , dans le principe et sous la garantie des puissances , alors que nous pouvions combattre à armes égales et avec espoir de succès , a-t-il été réduit à un terme très-rapproché , le 10 octobre 1831 , lorsque notre ennemi était en force et qu'abusant de l'incurie de notre ministère et de l'imprudente sécurité dans laquelle l'avait placé la diplomatie , il eut obtenu sur notre brave armée un succès apparent.

79° Cette disposition et les circonstances qui l'ont précédée et accompagnée , est-elle conciliable avec notre neutralité que notre ministère nous a présentée comme le palladium de notre liberté et de notre indépendance ?

80° S'est-il trompé et a-t-il trompé volontairement ou involontairement le Congrès et la nation , lorsqu'il a affirmé que notre neutralité était garantie par les cinq puissances ?

81° Ce changement de résolution et de disposition de la part des cinq puissances , après un succès obtenu par une attaque *déloyale* non improuvée , présente une coïncidence dont il y a lieu de rechercher les causes et les conséquences éventuelles. Quelles sont donc ces causes ; le ministère les connaissait-il ou pouvait-il les prévoir ?

82° N'étaient-elles pas préexistantes aux derniers événements et le défaut de les avoir prévues et appréciées n'a-t-il pas exercé une grande influence sur les derniers événements et les désastres qui en ont été la conséquence.

Bruxelles , le 6 octobre 1831.

A.-F. GENDEBIEN.